

DECLARATION SNES ET SNEP FSU AU CTPD DU 25 JANVIER 2008

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CTPD,

La préparation de la rentrée 2008 s'inscrit dans un contexte de restrictions budgétaires sans précédent. Notre département n'étant pas épargné, ce contexte est très préoccupant pour nos élèves. D'une façon générale, il s'agit de faire des économies à tout prix en supprimant massivement des postes dans la Fonction publique, notamment dans l'Éducation Nationale : 3 200 postes d'enseignants supprimés auxquels s'ajoutent 3 500 postes transformés en heures supplémentaires, sans compter les MI-SE et les personnels administratifs.

Cette rentrée se fait aussi dans un contexte de remise en cause des valeurs fondamentales de l'École républicaine :

- à travers le socle commun, qui impose une vision utilitariste et individualiste des connaissances et compétences à maîtriser et qui réduit le champ de ce qui doit être appris par tous ;
- à travers la mise en place du baccalauréat professionnel en 3 ans cher à M. Darcos ;
- à travers la suppression progressive de la carte scolaire.

Ces dernières mesures sont emblématiques du changement d'objectif assigné à l'Éducation Nationale : sous couvert de lutter autrement contre les inégalités sociales, l'École participe désormais au tri social.

Hier, les personnels de l'Éducation Nationale se sont à nouveau mobilisés. Nouvelle étape après celle du 20 novembre 2007 contre la dégradation du pouvoir d'achat, cette journée de grève marque aussi le refus d'accepter la redéfinition de notre métier : profession « fourre-tout » où l'on pourra enseigner plusieurs matières en collège, où l'on fait passer des entretiens d'orientation aux élèves de 3^e et de 1^{ère} en lieu et place des CO-Psy qui vont disparaître, où l'« offre » éducative proposée par chacun sera évaluée en terme de performance...

Elle traduit aussi la protestation contre les suppressions de postes prévues pour la rentrée 2008, contre la baisse des postes ouverts aux concours de recrutement et contre la quantité sans précédent d'heures supplémentaires prévues dans les DGH des établissements. Ce recours aux heures supplémentaires n'est pas nouveau, mais il n'a jamais été aussi massif puisque considéré par ceux qui nous dirigent comme la solution à tous les maux.

Dans notre département, pour 98 élèves de moins dans le second degré, nous perdons 12 emplois, tous transformés en heures supplémentaires auxquelles s'ajoute un ETP d'heures supplémentaires. Ainsi, même si l'offre d'enseignement est conservée, elle se fera avec moins de professeurs et donc au détriment de la qualité d'enseignement et de la disponibilité pour les élèves. Nous y voyons l'un des premiers ravages du « travailler plus pour gagner plus ».

En effet, le resserrement du nombre d'HP entraînera inévitablement la disparition de dispositifs déjà largement pénalisés par les dotations précédentes comme les IDD, les possibilités de dédoublements notamment dans les disciplines expérimentales, les heures d'aide et soutien... donc la dégradation des conditions d'études des collégiens d'Eure-et-Loir.

Concernant les heures supplémentaires, l'Eure-et-Loir a connu depuis plusieurs années une hausse très significative du ratio d'heures supplémentaires au nom du rattrapage de la moyenne académique. Cette année, l'objectif est même dépassé puisque nous sommes en tête avec un taux de 9,49% contre une moyenne académique de 9,19%. En d'autres lieux, on justifie cette explosion des HSA par une plus grande « capacité d'absorption » des heures supplémentaires. Ainsi, il n'est plus question d'utiliser des HSA pour permettre d'ajuster les emplois du temps et les services, mais bien de savoir si les personnels pourront « digérer » cette manne. Cette année encore, des enseignants risquent de perdre leur poste ou de faire un complément de service pendant que, dans le même temps, des collègues de la même discipline assureront des heures supplémentaires. C'est tout simplement scandaleux. Des besoins permanents devront être couverts par ces heures, bien au-delà de l'heure supplémentaire imposable. À ces HSA pléthoriques viendront s'ajouter, ne l'oublions pas, les heures supplémentaires destinées à

l'accompagnement éducatif généralisé à tous les collèges dès la rentrée prochaine.

Ne faut-il pas voir là l'explication de la situation d'un certain nombre de collèges ? Par exemple, le collège de Luisant perd 6 élèves donc 12 HP mais « gagne » 14 HSA ; le collège Brossolette de Nogent-le-Rotrou perd lui aussi 6 élèves et 14 HP mais « gagne » 6 HSA ; Courville gagne 1 élève mais perd 4 HP tout en « récupérant » 5 HSA...

« Travailler plus pour gagner plus » : cette expression, bien plus qu'un leitmotiv, est devenue une obligation morale si l'on ne veut pas être montré du doigt, étiqueté comme « fainéant », insulté par son ministre. Pourtant, en cas de refus par les enseignants des heures supplémentaires au-delà de l'heure obligatoire, quelles solutions apporter aux établissements pour leur permettre de fonctionner correctement ? En tout état de cause, nous demandons à ce que les heures supplémentaires soient transformées en heures poste.

Quelques questions :

- Dans les IA de l'Académie, le dessaisissement de certaines missions (examens, salaires, etc.) entraînera la perte de 35 postes à la rentrée 2008. Qu'en est-il dans notre département ?
- Comment expliquer que 5 collèges ZEP du département perdent une partie de leurs moyens spécifiques ? La situation est particulièrement inquiétante pour le collège Tomas Divi de Châteaudun et pour le collège Paul Fort de Dreux – qui, selon *L'Echo républicain*, aurait « un an de sursis » -, qui voient leur H/E baisser.
- Comment expliquer que une variation d'effectifs identique en valeur absolue, les pertes d'HP soient plus importantes que les gains ?

3 exemples :

Etablissement	Prévision variation effectifs	Prévision variation HP
Tomas Divi Châteaudun	- 24 élèves	- 35 HP
Bonneval	+ 24 élèves	+ 22 HP
Pierre et Marie Curie	- 39 élèves	- 55 HP
La Loupe	+ 39 élèves	+ 42 HP
Cloyes-sur-le-Loir	- 19 élèves	- 27 HP
Martial Taugourdeau Dreux	+ 19 élèves	+ 16 HP

- Concernant les SEGPA, comment l'enseignement des heures d'Anglais s'effectuera-t-il à la rentrée prochaine ?

Enfin, nous tenons à exprimer notre inquiétude quant à la situation du remplacement qui devient très problématique dans certaines disciplines. La plupart des absences de moyenne durée ne sont pas remplacées par des TZR. Quand elles sont remplacées, elles le sont rarement dès le premier jour, même si elles sont prévues. On observe d'ailleurs un recours de plus en plus fréquent aux contractuels et aux vacataires. Cette politique de précarisation est inadmissible.

Nous regrettons vivement que les établissements ne puissent pas profiter du ralentissement de la baisse démographique et de la perspective d'une hausse du nombre d'élèves, ce qui leur permettrait de sortir de la spirale infernale des suppressions de postes, synonyme pour nos élèves d'une dégradation des conditions de réussite.